

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DES PARENTS D'ELEVES
du mardi 13 décembre 2016 à 19h30**

Lieu : Collège Les Battières, Salle Violette

Réunion organisée par le bureau du Conseil Local FCPE Collège Les Battières.

Rédaction : Sarah LEFRANC

Diffusion : Madame ALAMI, Madame SABATON, les parents délégués, Blog du collège les Battières

Points abordés :

- 1- Retour sur les conseils de classe du 1^{er} trimestre
- 2- Point sur les actions des commissions « Sapins » et « Chocolats »
- 3- Questions/Réponses

**PROCHAINE REUNION PARENTS LE JEUDI 12 JANVIER A 19H30
EN SALLE VIOLETTE**

Calendrier des prochains événements :

- ⇒ Du 16 au 20 janvier : Séjour « Grand Nord » à Lamoura pour les classes de 6°
- ⇒ Mardi 24 janvier : Conseil Pédagogique
- ⇒ Jeudi 26 et vendredi 27 janvier : Intervention de la LICRA auprès des élèves de 5°
- ⇒ Vendredi 27 janvier : Atelier pour les professeurs volontaires avec Anne DEBAT sur l'accompagnement des EIP. A 19h : Conférence tous publics.
- ⇒ Lundi 30 janvier : 17h Commission Permanente
- ⇒ Jeudi 2 février : 18h Conseil d'Administration n°3
- ⇒ **Vendredi 3 février : de 17h à 20h : Journée Portes Ouvertes du collège.**
- ⇒ Mardi 7 février : Réunion Equipe de Suivi
- ⇒ Vendredi 10 février : Spectacle « DJIHAD »- MJC de Ménival de 13h à 17h. Egalement à 13h : Conseil de cycle (lettres)
- ⇒ Jeudi 16 février : A 17h présentation aux parents DNB + LPC+ Socle Commun des élèves de 3° par l'Equipe de Direction. A 18h : Présentation des lycées et lycées professionnels par les proviseurs + COP
- ⇒ Du 9 au 17 février : ASSR 1 et 2

Rappel des coordonnées des parents élus au bureau du Conseil Local FCPE Les Battières :

Présidente :	Céline LAQUET	06 58 27 33 24	celine.laquet@gmail.com
Vice-Présid. :	Annick GUIGNARD	06 51 68 25 72	annick.guignard@free.fr
Trésorière :	poste non pourvu	-	-
Trésorière Adj. :	Katia NARDOT	06 82 87 33 59	gasnar@gmail.com
Secrétaire :	Sarah LEFRANC	06 20 01 30 60	lefranc.sarah@gmail.com
Secrétaire Adj :	Sylvie LAURENT-MOREAU	06 58 46 77 54	sylvielaurentmoreau@gmail.com

Parents d'élèves siégeant au Conseil d'Administration du Collège Les Battières :

Titulaires : les 5 membres du Bureau du Conseil Local et Céline TURREL
Suppléants : Eric BEREAU, Aurélie CHARMETANT, Blandine FERRIER-BLANC,
Catherine FONTAINE, Sébastien GERAT, Christelle PEYRON.

I- Retours sur les conseils de classe du 1^{er} trimestre :

Pour ce premier trimestre, les comptes rendus des conseils de classe réalisés par les parents délégués n'ont pas été distribués systématiquement lors de la remise des bulletins, suite absence de secrétaire durant la période. A ce jour, mis à part pour une classe, tous les CR ont été transmis et ce, avant les vacances de fin d'année.

Pour rappel, les CR doivent être transmis au collège rapidement après le conseil de classe, à cette adresse mail : 0691798e@ac-lyon.fr

Aussi, les parents ont souhaité que la remise des bulletins ne s'effectue pas le 8 décembre, en raison de la fête des lumières (et aussi des difficultés de circulation qui en découle). Malheureusement Mme ALAMI nous informe que la planification est délicate et subit quelques impondérables car la remise des bulletins ne peut être programmée pour toutes les classes sur une seule et même semaine, étant donné la mobilisation qui est demandée aux enseignants.

II- Point sur les actions des commissions « sapins » et « chocolats »

Pour une première année, l'action « chocolats » a été un franc succès. Le bénéfice peut être utilisé à la convenance de l'association des parents d'élèves, tels que aide pour les voyages ou les sorties scolaires, ou bien encore pour la formation des professeurs.

Concernant l'action « sapins », malgré l'extension des ventes à tous les niveaux de classe, les bénéfices sont inférieurs à ceux de l'an passé. Pour information, le fournisseur reste inchangé.

III - Questions/réponses (en vrac):

- ⇒ Les parents de la Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté n'ont pas été avertis de la prochaine instance car cette dernière n'est pas encore programmée par le collège.
- ⇒ Les parents demandent à ce que les professeurs inscrivent sur Pronote les « travaux à rendre » car des élèves ont des « travaux non rendus », ce qui implique un 0 sur le bulletin.
- ⇒ La professeure d'allemand du collège sera bien présente sur l'année scolaire car il s'agit d'une professeure titulaire.
- ⇒ Concernant le cirque, l'option pour les 6^e et l'atelier pour les 4^e/3^e sont encadrés par 2 adultes. Seul le niveau 5^e, par restriction budgétaire ~~suite à la réforme~~, ne permettait pas d'avoir 2 adultes. Aussi, la mairie, l'Ecole de cirque de Lyon en résidence à la MJC de Ménival informée de la situation a décidé de sauver le projet et un artiste a rejoint le groupe pour apporter son savoir faire. Pour info, les cours de cirque annulés au premier trimestre seront rattrapés.
- ⇒ Il n'y a pas de ligne budgétaire pour la formation des professeurs au dispositif EIP malgré le fait que l'établissement soit éligible à ce dispositif, et pas non plus pour les enfants à besoins spécifiques tels dyslexie, dysorthographe, ... L'Equipe et les professeurs sont suivis par 2 chercheurs, notamment par le biais d'une conférence 1 fois par an qui a un coût d'environ 600€.

